

de la morale. Que l'on fasse un petit nettoyage à Radio-Canada afin de se débarrasser de ces gens aux idées tendencieuses, aux idées gauchistes, qui accaparent à peu près la moitié des programmes de télévision, tel que, par exemple,—et il me fait plaisir de les nommer, —Pierre Elliott Trudeau, Gérard Pelletier, Jean-Louis Gagnon, qui devraient disparaître définitivement du réseau national. A mon avis, ces personnes répandent des idées fausses, des idées qui ne sont pas conformes aux aspirations de notre peuple.

Je demande à l'honorable ministre du Revenu national, si possible, de conseiller les autorités compétentes de Radio-Canada de mettre un frein à ces gens qui veulent socialiser, les gauchistes qui veulent socialiser toute la nation. Je lui demande de remplacer ces personnes par des hommes imbus d'idéal démocratique et chrétien.

Monsieur l'Orateur, c'est avec un grand plaisir que j'ai saisi cette occasion pour dire quelques mots relativement à la Société Radio-Canada et à la télévision.

Le peuple de la province de Québec est dégoûté de voir et d'entendre ces sépulcres blanchis qui dénoncent l'entreprise privée mais qui vivent et se nourrissent à même les impôts prélevés dans le peuple, c'est-à-dire de l'entreprise privée. Ce sont des parasites dangereux. Il est temps que l'on en finisse avec ces gens qui diluent leur socialisme...

(Traduction)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander au leader de la Chambre ce que nous ferons demain?

L'hon. M. Green: Nous continuerons le présent débat demain.

L'hon. M. Chevrier: Est-il possible de savoir quels seront les travaux mercredi?

L'hon. M. Green: Si nous terminons le débat demain, nous passerons ensuite à la deuxième lecture du bill tendant à modifier la loi sur le Yukon; après cela, au bill modifiant la loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands; ensuite, nous aborderons le projet de résolution visant la Commission du prêt agricole canadien. Une fois ce projet de résolution adopté, nous avons l'intention de déférer au comité permanent de l'agriculture le bill après deuxième lecture. Viendra ensuite la deuxième lecture du bill concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, bill qui sera renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce. Après cela, nous passerons à la deuxième lecture de deux bills concernant les conventions en vue d'éviter la double imposition, l'un avec la Belgique et l'autre avec le Congo belge et le territoire du Ruanda-Urundi.

L'hon. M. Chevrier: Les mesures du gouvernement seront prises dans cet ordre?

L'hon. M. Green: Je ne suis pas tout à fait sûr quant à l'ordre. Il se peut aussi que nous étudions les résolutions budgétaires.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)